

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES PARENTS À L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL

Les trois valeurs promues à l'école Arc-en-Ciel sont l'**Autonomie**, le **Respect** et la **Relation à l'autre**. Ces trois valeurs sont au cœur de notre quotidien et sont vécues par tous les membres de la communauté : les enfants, les parents, les enseignants, l'équipe du service d'animation et la direction. Elles favorisent l'épanouissement des élèves, cultivent leur plaisir d'aller à l'école, supportent leur motivation et renforcent leur connaissance et leur estime de soi.

L'adhésion des parents aux valeurs et au projet éducatif de l'école Arc-en-Ciel est indispensable. Les parents soutiennent leur enfant dans le vécu des trois valeurs, à l'école et à la maison, en concertation avec l'équipe-école. Leur implication et leur engagement sont garants de la réussite de leur enfant, de la réussite de chaque enfant de l'école et du succès et de la pérennité du projet éducatif.

À la maison, l'engagement des parents fait une grande différence. S'engager c'est :

- **accompagner son enfant** dans son épanouissement personnel et dans son atteinte de l'autonomie, l'aider dans l'élaboration du bilan de ses forces et de ses limites, le soutenir dans le développement de sa confiance en lui et de son goût de l'effort, valoriser la persévérance, l'engagement, le sens critique, le respect et l'expression des émotions;
- **s'approprier le code de vie de l'école** avec son enfant, le signer et l'aider à le respecter;
- **lire avec son enfant, discuter avec lui** de ses apprentissages;
- **suivre son enfant quotidiennement** : devoirs, travaux faits en classe, leçons, projets, vie de la classe, discussion de ce qui s'est passé dans la journée. Il est très important de suivre régulièrement les acquisitions de connaissances académiques de son enfant puisque certaines notions sont vues à un rythme accéléré en classe afin de donner du temps au développement d'autres habiletés à travers différentes activités;
- lors des projets, **offrir son soutien à son enfant** dans ses recherches d'information et la réalisation de son projet;
- **accompagner et appuyer son enfant** dans les choix et les décisions prises à l'école;
- **aider son enfant** à organiser son horaire en lui rappelant ou en vérifiant ce qu'il a besoin d'amener à l'école (vêtements de sport, matériel pour un projet, livres de bibliothèque, etc.);
- s'assurer régulièrement avec son enfant qu'il a **tout le matériel de la liste des effets scolaires** fournie par l'école.

À l'école, l'implication des parents fait une grande différence. S'impliquer, c'est :

- **être présent en classe** pour soutenir l'enseignant (projets, activités académiques, rencontre de dossier de vie), animer un atelier ou partager ses connaissances et ses habiletés avec les enfants;
- **accompagner un groupe** lors d'une sortie (bibliothèque, musée, etc.) ou d'un voyage;

- lors de sorties et/ou d'activités en classe ou au service d'animation, **soutenir les interventions du personnel et intervenir auprès des enfants** afin d'assurer le respect du code de vie;
- **s'engager dans un comité** le soir ou en journée;
- **proposer des projets pédagogiques ou communautaires.** Communiquer à travers l'Arc-en-Pressé sur des sujets d'intérêt général;
- **assister aux rencontres** organisées en cours d'année par l'école ou par des comités;
- **se tenir informé sur l'actualité des écoles alternatives** au Québec et sur les événements qu'organise le réseau des écoles publiques alternatives du Québec (<http://repaq.qc.ca/>).

Pour que la co-éducation et la gestion participative se déroulent de façon harmonieuse dans le respect du projet éducatif, les parents doivent s'assurer de poser tout au long de l'année scolaire des gestes simples mais essentiels comme :

- **lire l'Arc-en-Pressé** dès le lundi soir et **retourner les coupons réponses** qui s'y trouvent **dès le lendemain;**
- **signer les messages écrits** par le personnel (enseignant, service d'animation) et les retourner dès le lendemain;
- **prendre rendez-vous** avec le personnel concerné en dehors des heures de classe, pour discuter d'un événement ou d'un point particulier (chaque enseignant informe les parents de sa classe des modalités de communication à privilégier);
- **s'identifier au secrétariat de l'école avant de circuler** dans la bâtisse durant les heures de classe;
- sans entente préalable, **s'abstenir d'entrer dans les classes** des différents groupes;
- mettre en place les moyens pour que son enfant **arrive à l'heure à l'école** afin de ne pas déranger la classe;
- s'assurer qu'il **participe à toutes les activités de l'école** (camp de neige, ski, etc.) qui font partie du projet éducatif;
- **remplir les documents du portfolio et le retourner à temps;**
- **maintenir sa participation** dans les comités choisis en début d'année tout au long de l'année ou durant la durée du mandat et participer à la rédaction de son bilan annuel;
- **participer à toutes les rencontres** groupes-classes et aux assemblées générales inscrites au calendrier.

<p>L'engagement et l'implication des parents sont essentiels à la réussite du projet éducatif de l'école Arc-en-Ciel qui vise le développement global et l'épanouissement des enfants</p>
--